

Comité d'éthique et de déontologie du « Monde »

SYNTHESE D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2015

Le comité d'éthique est composé comme suit :

Un président, nommé par la Société des lecteurs du *Monde* ; deux représentants de la Société des rédacteurs du *Monde* ; un représentant de la Société des rédacteurs du *Monde interactif* ; un représentant des Sociétés de cadres et employés du *Monde* ; un représentant de la Société des lecteurs du *Monde* ; le président du directoire de la Société éditrice du *Monde SA* ; le directeur du *Monde* ; le directeur de la rédaction du *Monde* ; deux personnalités extérieures nommées par le conseil de surveillance du Groupe Le Monde.

A fin décembre 2015, les membres du comité sont : Alain Beuve-Mery, Sébastien Carganico, Denis Cosnard, Louis Dreyfus, Cynthia Fleury, Sylvie Kauffmann, Daniel Lebègue, Jean Martin, Laure Penchinat, Alexandre Pouchard.

Le comité est présidé par Daniel Lebègue.

Au cours de l'année 2015, le comité d'éthique et de déontologie s'est réuni à 2 reprises :

- le 6 mai,
- le 29 juin.

Conformément aux statuts du journal, les actionnaires ayant ouvert début 2015 l'appel à candidature au poste de directeur du journal, le comité a reçu Jérôme Fenoglio le 6 mai et a émis l'avis suivant : *« Dans le cadre de la procédure prévue pour la nomination du directeur du journal, membre du directoire, le comité d'éthique et de déontologie s'est réuni pour auditionner Jérôme Fenoglio. Il résulte de cette audition et des échanges de vues auxquels il a été procédé, que le comité d'éthique et de déontologie, dans le cadre de ses compétences, a émis un avis favorable. »* Cet avis a été confirmé lors de la réunion du comité du 29 juin dans le cadre du 2^e appel à candidature.

Le comité d'éthique et de déontologie du *Monde* a été saisi de la problématique des suppléments spéciaux, objets de partenariats financiers. Afin d'assurer une bonne information des lecteurs et une meilleure lisibilité des contenus en évitant toute confusion entre rédactionnel et publicité, le comité préconise d'indiquer pour tous les suppléments sponsorisés, sur le print, sous le filet : « ce supplément a été réalisé avec le soutien de ... », et sur le Web l'insertion d'une tagline pour chaque article du supplément : « article publié dans le supplément réalisé avec le soutien de ... »

Les travaux et réflexions du comité ont également porté sur les points suivants :

- le fonctionnement du système d'alerte éthique du journal
- la formulation et la publication des avis et recommandations du comité
- l'utilisation d'algorithmes dans la production d'articles
- la prévention du risque de réputation

Le comité a eu le plaisir d'accueillir Cynthia Fleury en tant que personnalité indépendante mais, à la suite de la démission de Nathalie Sonnac, le comité a dû solliciter à nouveau le conseil de surveillance du groupe afin qu'il veille à son remplacement.

A l'initiative du comité, Louis Dreyfus a accepté de publier sur sa déclaration d'intérêts sur le site du *Monde interactif* qui est jointe en annexe du présent document.

A l'issue de chacune des réunions du comité, le président a constaté la qualité des échanges et la volonté manifestée par tous les membres de participer de façon constructive au débat, en ayant à l'esprit le seul intérêt du quotidien, son indépendance et sa réputation.